

## BTS Communication

### Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Produire et commercialiser des solutions de communication permettant de répondre aux attentes de publics variés.
- Mettre en œuvre et suivre les projets de communication, la gestion de la relation avec l'annonceur, avec les prestataires et la mise en place d'une veille permanente.
- Coordonner, planifier, budgétiser et contrôler les différentes tâches de communication.
- Assurer le lien entre l'annonceur et les différents intervenants.

L'action du professionnel de la communication s'inscrit dans le respect des exigences professionnelles particulièrement en ce qui concerne la qualité et la déontologie. C'est un multispécialiste dont l'activité se situe dans un contexte de mutation fréquente des métiers de la communication, en raison notamment de l'impact des nouvelles technologies. Il évolue dans un environnement hétérogène et complexe en termes de secteurs d'activité, de métiers et d'annonceurs.

### Entreprises d'accueil

- Annonceurs (organisations à l'origine d'une opération de communication) : entreprises industrielles, commerciales, de services, administrations, collectivités territoriales, associations...
- Régies et médias.
- Agences de communication (généralistes ou spécialisées) et les agences médias.

### Prérequis

- **Âge** : jusqu'à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : Être titulaire d'un diplôme de niveau 4 / Être titulaire d'un Bac.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

### Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* **Positionnement** : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

### Formation par apprentissage

Code diplôme	Code RNCP
32032003	37198

### Niveau de sortie

Titre reconnu par l'État de Niveau 5 (cadre européen des certifications), équivalent à un Bac+ 2, soit 120 crédits ECTS.

### Durée de la formation

1 350 heures (sur 2 ans).  
Démarrage en septembre.

### Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

### Rythme de l'alternance

En moyenne :  
- 2 jours en UFA,  
- 3 jours en entreprise.  
Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.  
Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

### Coordonnées de l'UFA



### Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 09 39 97  
contact.cfc@sjc43.fr  
www.sjc43.com

## Architecture et contenu de la formation

### Compétences attestées

#### Contribuer à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de communication

- Prendre en charge la demande de l'annonceur
- Élaborer un plan de communication dans un environnement digitalisé
- Piloter un plan de communication

#### Concevoir et mettre en œuvre des solutions de communication

- Mettre en œuvre une veille créative et technologique au service de la demande
- Créer des contenus et des solutions de communication
- Produire et diffuser des solutions de communication
- Acheter des prestations
- Contrôler et évaluer les solutions de communication

#### Accompagner le développement de solutions média et digitales innovantes

- Collecter, analyser et diffuser des informations sur les évolutions de l'écosystème média et digital
- Construire et positionner une offre média et digitale innovante
- Accompagner des équipes commerciales dans la valorisation de solutions média et digitales innovantes
- Conseiller les annonceurs dans la mise en œuvre de solutions média et digitales innovant

#### Cultures de la communication

- Rendre compte de manière succincte de différentes positions présentes dans un ensemble documentaire à dominante textuelle portant sur une question de société
- Mobiliser des exemples d'opérations ou de campagnes de communication illustrant les positions présentes dans l'ensemble documentaire en s'appuyant sur les connaissances acquises et la réflexion menée en cours de formation
- Analyser une opération ou une campagne de communication en lien avec la question de société abordée à travers les procédés qu'elle mobilise
- Concevoir et rédiger un message dans une situation de communication donnée
- Mobiliser les références culturelles qui peuvent le sous-tendre
- Justifier la cohérence du message produit au regard de la situation de communication donnée

#### Langue vivante étrangère 1

- Compréhension de l'oral
- Production et interaction orales
- Niveau B2 du CECRL pour les activités langagières suivantes :
- Compréhension de documents écrits
- Production et interaction écrites

#### Culture économique, juridique et managériale

- Analyser des situations auxquelles l'entreprise est confrontée
- Exploiter une base documentaire économique, juridique et managériale
- Proposer des solutions argumentées en mobilisant des notions économiques, juridiques ou managériales et les méthodologies adaptées aux situations proposées
- Établir un diagnostic (ou une partie de diagnostic) préparant une prise de décision stratégique
- Exposer des analyses et des propositions de manière cohérente et argumentée

#### Langue vivante étrangère 2 (facultatif)

- Niveau B1 du CECRL pour les activités langagières suivantes :
- Compréhension de documents
- Production et interaction orales

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- Les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- La mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- Une organisation coopérative des apprentissages
- Une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Épreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>E1 : Cultures de la Communication</b>	3	Ponctuel	Écrit
<b>E2 : Langue vivante étrangère :</b> E21 - Compréhension de l'écrit & expression écrite	1,5	Ponctuel	Écrit
E22 - Production orale en continu et en interaction	1,5		Oral
<b>E3 : Culture économique, juridique et managériale</b>	3	Ponctuel	Écrit
<b>E4 : Contribution à l'élaboration et au pilotage de la stratégie de la communication</b>	5	Ponctuel	Écrit
<b>E5 : Conception et mise en œuvre de solutions de communication</b>	4	CCF 2 situations d'évaluation	-
<b>E6 : Accompagnement du développement de solutions média et digitales innovantes</b>	3	CCF	-

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

Possibilité de valider tous les blocs de compétences.

Validation partielle possible, bénéfice sur 3 années.

Équivalences permettant dispenses d'épreuves pour les titulaires d'un autre BTS.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2022-23	2021-22	2020-21	2019-20
<b>Taux de réussite du BTS Communication dans l'UFA</b>	-	100%	100%	-
<b>Taux de réussite globaux</b> <i>Effectif présenté</i>	-	87% 2200	90% 1303	90% 1053
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	-	en cours	44%	44%
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	-	en cours	50%	44%
<b>Satisfaction globale Apprentis entrants</b> (Enquête réalisée en début de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	89% 600/2531	90% 365/2485	92% -	94% -
<b>Satisfaction globale Apprentis sortants</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA) <i>Répondants / Sondés</i>	-	68% 354/2400	83% -	86% -
<b>Taux d'abandon globaux</b>	-	14%	11%	-

Retrouvez également tous les résultats globaux du CFA Aktéap sur notre site internet.

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quizz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)

- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)

- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

- INFOCOM : stratégie de communication.
- PAO : goût pour le graphisme et la mise en page / IUT, Licence Pro...
- Commercialisation de services liés à la communication.
- Licence Pro journalisme de proximité, école de journalisme.

### Débouchés professionnels :

- Dans les entreprises, institutions, collectivités locales, associations : chargé de communication, assistant du responsable de communication interne...
- Dans les régies et médias : attaché commercial, attaché du développement et du patrimoine, responsable de clientèle, conseiller commercial, conseiller de clientèle, assistant de publicité, assistant commercial, chef de publicité/chef de projet, média vendeur, chef de produit marketing vendeur d'espaces publicitaires...
- Dans les agences : assistant chef de publicité, chargé de budget/acheteur média/média planneur, responsable de pôle, producteur, chef de projet...

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût annuel moyen préconisé par France Compétences : 6 000 € (coût d'amorçage).

Pour les employeurs publics d'État et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge à 100% par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale).

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>er</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>e</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>e</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous poursuivez un parcours en formation en apprentissage après une 1<sup>ère</sup> année de BTS ou BTSA sous statut scolaire : la rémunération sera celle d'une 2<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement** (selon OPCO).
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

**Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier.**

*(sous réserve du nombre de places disponibles)*

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

## Accès par transport

- Parking payant sur place.
- Parc à vélo.
- Bus navette TUDIP.
- Gare le Puy en Velay.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Ville à taille humaine
- Accompagnement personnalisé, proximité des enseignants
- Label Lycée des Métiers
- Campus de petite taille favorable aux relations humaines
- Campus ERASMUS +

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Restaurant Universitaire à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place (15 chambres individuelles)
- Hébergements à proximité
- Loyers des logements attractifs sur la ville

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées vidéo projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF...

## Coordonnées de l'UFA



### Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 09 39 97  
contact.cfc@sjc43.fr  
www.sjc43.com

CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026